

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :
MARDI 08 JANVIER 2013

* * * * *

L'an deux mil treize, le mardi huit Janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur KOCK Francis, Maire

Etaient présents : Mesdames DE RÉ Agnès, VIGNERON Anne-Marie, DELPECH Nadège et Messieurs REMY Jean-Jacques, DUROS Jean-Louis, BOULANGER Serge, DEMARQUE Francis, LEQUEUX Jean-Paul, CARON Bernard.

Absents excusés :
NOUVIAN Claude qui donne pouvoir à Mr DEMARQUE Francis

Absents non excusés :
LEJA Jean-Pierre
JOLY Cyrille

Madame DE RÉ Agnès a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 heures 35

Budget 2012 : Bilan et analyse du fonctionnement :

Mr Le Maire remet à chaque conseiller la situation comptable 2012 afin de préparer le budget 2013. Le budget de fonctionnement est analysé et réajusté en fonction des dépenses :

- Combustibles : Mr Le Maire donne la parole Mr REMY Jean-Jacques, 1^{er} Adjoint, concernant l'étude du prix du gaz à la salle polyvalente. Il signale que le prix de la tonne actuellement est de 2.069 € Ht et qu'un nouveau contrat est proposé à 1.180 € HT avec un engagement d'un an mais les travaux étant prévus courant juillet 2013, le Conseil Municipal ne souhaite pas reconduire un nouvel engagement.
Mr DEMARQUE propose de revoir le contrat et les conditions qui y sont liées afin d'estimer si cette nouvelle proposition est avantageuse ou pas. Mr REMY réétudiera le dossier Antargaz.
- Frais de réparation tracteur : en 2012, le tracteur de la commune a subi de grosses réparations. Suite à ce constat, Mr le Maire charge Mr CARON de se renseigner auprès des garagistes pour acquérir un véhicule d'occasion à destination des employés.
- Eglise : Mr le Maire propose de mettre en provision pendant 5 ans 15.000 € euros afin d'effectuer les travaux.
- Téléphonie : Il est convenu de revoir l'ensembles des abonnements Internet et téléphonie.
- Champ Marot : L'entreprise Gorez doit être contactée afin de remédier au problème de réfection de la voirie mal réalisée.
- Départ en retraite : Mr Le Maire propose de réaliser un pot de départ pour Mr HIPPOLYTE Joël. Après discussion, il est convenu du vendredi 25 janvier à 17 h.

- Useda : Mr le Maire donne connaissance à l'assemblée de 3 nouveaux devis concernant les travaux sur l'Eclairage public. Un arbitrage aura lieu lors du prochain conseil municipal :
 - Rénovation EP :
 - Accès salle polyvalente : 6.810,37 €
 - Sécurité Rue de la Prairie : 5.445,17 €
 - Sécurité place de la Salle des fêtes : 8.529,66 €
- Dissolution du C.C.A.S (centre communal d'action sociales) : Mr le Maire informe le conseil municipal du courrier transmis par Mme BOULNOIS, Trésorière, concernant l'adoption du projet de loi ne rendant plus obligatoire le maintien d'un C.C.A.S dans les communes de moins de 1500 habitants. Toutes les actions seraient reprises par la commune. Mr le Maire ne souhaite pas le dissoudre actuellement, puisque la moitié des membres sont des administrés extérieurs au conseil municipal. Mr REMY propose de faire connaître à la population qu'il est possible d'aider le C.C.A.S par un don afin que celui puisse aider plus de familles dans le besoin.

Suite à cette première analyse, il propose à ses adjoints une réunion budgétaire le Mardi 22 janvier 2013 à 14h30.

Rajout à l'ordre du jour :

DECISION MODIFICATIVE :

Mr le Maire propose à l'assemblée d'effectuer une décision modificative afin de régler la facture de l'Entreprise BODET pour la pose du filet extérieur de l'église :

- primitif 2012 :
 - Du compte 2135 : «Installation générales»
 - Opération 20124 «Réfection Ecole maternelle » - 6.900,00 €
 - Au compte 21318 : « Autres bâtiments publics »
 - Opération 20121 « mise en sécurité Clocher de l'Eglise » + 6.900,00€

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette décision.

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE :

Mr le Maire donne la parole à Mr REMY Jean-Jacques, 1^{er} adjoint chargé du dossier :

Mr REMY Jean-Jacques informe l'assemblée que la proposition du Maître d'œuvre, Mr DE MARNE va parvenir prochainement. La demande de subvention sera faite suite au dépôt de cette proposition et sera la seule demande au titre de la DETR pour la Commune. Les travaux sont prévus en juillet 2013.

Mme DE RE Agnès, seconde Adjointe demande à s'assurer que la Société fournira le certificat de conformité pour l'installation du chauffage ou si il faudra envisager le passage de la commission de sécurité suite aux travaux.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :

Mr Le Maire donne connaissance à l'assemblée :

- recensement : du nouveau chiffre officiel pris en compte à compter de 2013 :
 - 690 habitants pour 668 au dernier recensement 2009.
- Demande de subvention :
 - CAJA : demande rejetée
 - Axo'solidarité : demande du prêt gratuit de la salle polyvalente le samedi 02 novembre 2013. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette demande
- ADEDS02 : qu'une nouvelle association crée par Mr SILLI, avec des propositions de formation aux 1ers secours d'urgence. Il a été évoqué la possibilité d'achat d'un défibrillateur, pour la salle polyvalente afin de respecter les normes de sécurité,

coût environ 2.500 €uros. Cette question devra être abordée à l'occasion des travaux concernant la salle polyvalente.

- Voirie départementale : du courrier envoyé à la voirie départementale pour la demande d'installation d'une limitation à 70 km/h à l'entrée du village - rue Saint Maurice, suite à la demande de Mme DENIS.
- C.C.V.A : Du courrier reçu de Mme HARANT, Présidente de la CCVA, concernant le problème d'assainissement de Mr JOLY. Elle précise que le dossier est à l'étude des assureurs et que la communauté n'a que la compétence « contrôle des installations » et non « contrôle des travaux ».
- Eglise : du courrier reçu de l'Abbé MUABA DIOP Philémon concernant les travaux de mise en sécurité de l'église. Il propose d'envisager la fermeture temporaire de l'église.
- UMDA (Union des maires de l'Aisne) : du courrier informant que Mr Paul GIROD quittait la Présidente de l'UMDA qui était reprise par Mr LEFEVRE Antoine, sénateur de l'Aisne .

Mr le Maire donne la parole à :

Mr DUROS Jean-Louis qui informe l'assemblée de la réussite du repas de fin d'année à la cantine avec tous les enfants scolarisés. Il félicite les personnes pour l'organisation et le déroulement de celle-ci, mais également le père Noël qui est venu à la fin du repas pour apporter les cadeaux annuels. Il soumet que ce repas soit de nouveau proposé l'année prochaine.

Mr le Maire approuve et souligne la bonne ambiance présente durant le repas. Il propose de prendre en charge la dépense de ces repas. Après discussion, il est convenu d'envisager une prise en charge l'an prochain. Mr REMY précise que la commune ne prend plus en charge le spectacle de fin d'année mais Mme DE RE précise qu'il n'y a pas de demande dans ce sens.

Mme VIGNERON Anne-Marie demande des précisions quant à la nouvelle organisation du périscolaire de la rentrée 2013, suite à la diminution des horaires scolaires. Mr Le Maire n'a pas d'informations officielles à ce sujet.

Séance levée à 21 h 45

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.